

09.07.07

COMMISSARIAT DE POLICE | VANVES

tvdw



Le concours

Le parti architectural adopté pour la construction du commissariat de VANVES est celui d'un immeuble-villa enroulé autour d'une lanterne de lumière.

Nous avons souhaité que l'architecture du nouveau commissariat soit simple, élégante et contemporaine, et nous avons apporté une grande importance au contexte et à l'insertion du bâtiment dans le site. L'objectif est de proposer un immeuble fonctionnel et agréable, à l'échelle humaine, et qui doit respecter les caractéristiques d'un lieu de travail spécifique.

Le projet est composé en « U » autour d'une cour centrale bordée de lumière et de jardins suspendus, bien à l'abri des vues et des regards extérieurs, surtout depuis les sheds vitrés en mitoyenneté.

Le dialogue entre l'intérieur des locaux et l'extérieur a été une volonté constante dans la conception du projet, tout en respectant les fortes contraintes d'échelle des constructions et du parcellaire environnant.



COMMISSARIAT DE POLICE





Le chantier

Côté Sud, une coque en aluminium, au-dessus de la salle de sport, pour diminuer l'échelle de la façade côté Villa de la Gare et permettre l'installation d'un mur d'escalade intérieur pour les entraînements. Cette surface blanche réfléchira la lumière pour diminuer l'impact du bâtiment vis-à-vis du voisin mitoyen.

Côté Est sur la rue, la hauteur de l'immeuble est la plus basse possible, avec une terrasse plantée, afin de diminuer l'impact du bâtiment vis-à-vis de la maison mitoyenne.

La composition de la façade sur la Villa de la Gare reprend la typologie urbaine vernaculaire des maisons voisines, marquée par la distinction verticale entre les espaces « servants » et les espaces « servis ».

Le traitement en pierre des soubassements reprend la hauteur des allèges ou des murets des constructions mitoyennes.

Les grilles décoratives de protection des rez-de-chaussée renvoient à celles des maisons voisines.

Les prises de lumière zénithales des bureaux reprennent le thème des souches de cheminée du tissu urbain environnant.

La couleur de la meulière de la maison à l'angle de la rue Marcheron est reprise par celle des persiennes en bois bakélinés des bureaux.





Les idées

Nous avons attaché une valeur particulière à la lumière naturelle dans les circulations afin d'offrir des effets de cadrage sur le ciel et les jardins suspendus. Le bâtiment privilégie l'éclairage naturel, à la fois pour favoriser des qualités d'usage, mais aussi pour limiter les coûts de maintenance : il n'existe aucun « couloir », car toutes les circulations sont éclairées naturellement.

Le long des façades, des passerelles extérieures d'entretien ont été prévues pour faciliter l'entretien et la maintenance ultérieure du bâtiment.

Le projet se caractérise par une certaine souplesse dans l'évolution des services : l'ensemble du bâtiment est modulé sur une même trame d'occupation.

Nous n'avons pas voulu un bâtiment monolithique, mais au contraire un ensemble identifiable, structuré, bien appropriable, aux formes et aux lumières différentes.

L'ensemble des contraintes du POS a été respecté : implantation sur rue et en limites séparatives, largeur de la cour, traitement des espaces libres et pourcentage des espaces verts.



Maître d'œuvre

Maître d'ouvrage

Bureau d'études

Les gens



tvdw

Thierry Van de Wyngaert architecte DPLG

43 rue Bobillot 75013 PARIS

T +33 (0)1 45 89 30 00

F +33 (0)1 45 89 12 44

tvdw@club-internet.fr

www.tvdwarchi.com